

RFSO 1000191795 - 1000191766

Question #2:

We plan on bidding on the SOA as a Prime Contractor, including subcontractors with our bid. M1 Corporate Profile indicates that “The Bidder MUST provide a company profile and corporate resume demonstrating the Bidder's knowledge and experience in the provision of services relevant and similar to this work-stream as defined in the Statement of Work (SOW). At a minimum, the Bidder MUST include within the profile: a) The full legal name of the firm submitting the Proposal (including, as applicable, all joint venture, partners or subcontractors)”.

Please confirm that the experience of our subcontractors will be considered as the experience of the Bidder with respect to the following requirements:

Question 2A:

M1.1 b) - Please confirm that capabilities of subcontractors will be considered as experience of the Bidder.

Answer 2A:

As per section 4.1.1.3, if the subcontractor is forming a joint venture with the prime contractor, the combined experience of each company will be considered as the bidder's experience.

Question 2B:

M2 and R1 – Please confirm that summaries of projects delivered by subcontractors will be considered as describing the Bidder's experience.

Answer 2B:

As per section 4.1.1.3, if the subcontractor is forming a joint venture with the prime contractor, the combined summaries of projects will be considered as the bidder's experience.

Question n° 2 :

Nous prévoyons déposer une offre sous la demande d'offres à commandes en tant qu'entrepreneur principal, en incluant les sous-traitants avec notre offre. Le profil de l'entreprise à section M1 indique que « le soumissionnaire doit fournir un profil d'entreprise et un curriculum vitae d'entreprise démontrant les connaissances et l'expérience du soumissionnaire dans la prestation de services pertinents semblables à ceux décrits dans ce volet travail définis dans l'énoncé des travaux. Au minimum, le soumissionnaire doit inclure dans le profil : a) la dénomination sociale complète de

l'entreprise qui soumet la proposition (en incluant, s'il y a lieu, les coentreprises, partenaires ou sous-traitants) ».

Veillez confirmer que l'expérience de nos sous-traitants sera considérée comme l'expérience du soumissionnaire en ce qui a trait aux exigences suivantes :

Question n° 2A :

M1.1 b) - Veillez confirmer que les capacités des sous-traitants seront considérées comme faisant partie de l'expérience du soumissionnaire.

Réponse 2A :

En vertu de la section 4.1.1.3, lorsque la proposition est soumise en tant que coentreprise avec l'entrepreneur principal, l'expérience combinée sera prise en considération dans l'évaluation de l'expérience du soumissionnaire.

Question 2B :

M2 et R1 - Veillez confirmer que les résumés de projets livrés par des sous-traitants seront considérés comme faisant partie de l'expérience du soumissionnaire.

Réponse 2B :

En vertu de la section 4.1.1.3, lorsque la proposition est soumise en tant que coentreprise avec l'entrepreneur principal, les résumés de projets combinés seront pris en considération dans l'évaluation de l'expérience du soumissionnaire.